

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

N° CS16

AMENDEMENT

présenté par

Mme Bonnivard, Mme de Maistre, M. Hetzel, M. Bazin, M. Duparay, Mme Gruet, M. Liger,
Mme Dalloz, M. Rolland, M. Descoeur, Mme Corneloup, M. Ray, Mme Bazin-Malgras,
Mme Duby-Muller et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--